



Editorial

Comme tous les ans à cette même époque, le temps est venu de retracer les évènements de l'année qui vient de s'achever.

2022, avec le COVID malheureusement toujours assez présent. Malgré cela nous avons pu nous retrouver pour partager quelques moments festifs.

Une année marquée par la guerre en Ukraine. Face à ce conflit, je remercie à nouveau chaleureusement les Puybrunais qui ont été à la hauteur de leur générosité pour l'aide apportée au peuple ukrainien.

Une année avec un immense regret, celui où le Conseil Municipal a dû prendre la décision d'abandonner le projet de construction de la nouvelle école faute de financement nécessaire à sa réalisation. Il n'était pas envisageable d'endetter la commune durant plusieurs décennies entraînant l'impossibilité de tout autres investissements.

Quelle immense déception ! Toutefois, il est nécessaire d'engager rapidement une nouvelle réflexion pour une réhabilitation, voir un agrandissement, des bâtiments actuels. Le Conseil Municipal y travaille déjà.

Depuis quelques mois, nous sommes confrontés à une crise financière importante avec, entre autre, une envolée des coûts de l'énergie très inquiétante pour tous. Restons mobilisés pour traverser cette situation le mieux possible.

Je terminerai cet article en ayant une pensée toute particulière pour Raymond KUPCZAK et Michèle ARBITOURER qui nous ont quittés cette année et avec qui j'ai partagé durant quelques années cette fonction d'élue municipale.

L'ensemble du Conseil Municipal, vous adresse tous ses vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année.

Prenez soins de vous.

*Le Maire
Pascale CIEPLAK*





Le recensement de la population de Puybrun se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.

C'EST SIMPLE Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous.

Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Il s'agira de :

Roger LAFAGE et Christian RIVASSOU pour la partie nord

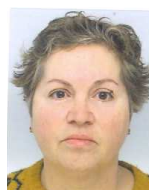


Roger LAFAGE



Christian RIVASSOU

Fabienne POULET et Franck ORHAN pour la partie sud.



Fabienne POULET



Franck ORHAN



LE CAR FRANCE SERVICES

Avec le bus des services publics itinérants, les habitants de Puybrun ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement et d'être aidés dans leurs démarches administratives ou dans leurs besoins.

Une nouveauté cette année, le car CAUVALDOR France Services sera présent toute la journée un lundi par mois.

Voici les prochaines dates :

Lundi

Le 23 janvier : 9h30– 12h

Le 06 février : 9h30-12h et 14h - 17h

Le 20 février : 9h30– 12h

Le 06 Mars : 9h30-12h et 14h - 17h

Le 20 mars : 9h30– 12h

Mercredi

15 février : 9h30 - 12h

15 mars : 9h30 - 12h

29 mars : 9h30 - 12h

N'hésitez pas à contacter :

Emmanuelle 06.49.22.13.65 - Stéphane 06 49 22 13 64

cardesservicespublics@cauvaldor.fr



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Lors d'une rencontre avec la Direction Régionale de La Poste, nous avons échangé sur l'avenir de notre bureau de poste. Il a été mis en avant la diminution régulière du nombre de clients pour motiver une nouvelle baisse des horaires. Une ouverture de notre bureau à 12h était à l'étude.

Cette baisse des horaires venait s'ajouter aux nombreuses fermetures subies par le bureau ces derniers mois.

Nous avons donc décidé de travailler un projet permettant de maintenir l'accès aux services postaux dans de bonnes conditions et d'en assurer nous-mêmes l'organisation et la gestion.

Un débat au conseil municipal du 24 novembre suivi d'un vote a entériné cette proposition.

Le bureau de poste va donc évoluer sur un nouveau format, innovant, mutualisant son espace avec la bibliothèque qui deviendra plus accessible à tous, offrant un cadre agréable et lumineux pour accueillir petits et grands. Espace doté d'un ilot numérique qui complètera les services offerts par le car France Services.

Pour ce projet, des travaux financés par la Poste sont nécessaires. Le bureau actuel sera donc fermé à partir du 27 février pour une durée de 2 à 3 mois. Les services courrier-colis seront disponibles au magasin Vival qui est devenu Partenaire de la Poste pour ces services.

Les horaires élargis du magasin Vival viendront ainsi compléter ceux de la future agence et Puybrun deviendra l'une des toutes premières communes du Lot à offrir une amplitude de près de 60h d'accessibilité pour poster courrier et colis.

L'agence postale permettra, elle-aussi et tout naturellement les opérations habituelles d'affranchissement et d'achat de prêt-à-expédier, et toutes les opérations quotidiennes de La Banque Postale (retraits et versements).



PHARMACIES DE GARDE

FÉVRIER 2023

Samedi 28 janvier au vendredi 03	Pharmacie de la Cère BIARS-SUR-CÈRE
Samedi 04 au vendredi 10	Pharmacie GAMBETTA SAINT-CÉRÉ
Samedi 11 au vendredi 17	Pharmacie du CENTRE SAINT-CÉRÉ
Samedi 18 au vendredi 24	Pharmacie d'ORLINDE BRETENOUX
Samedi 25 au vendredi 03 mars	Pharmacie de PUYBRUN

URBANISME 2022

Permis de construire (5)

- Transformation grange en habitation : 1
- Maisons d'habitation : 2
- Garage + appentis : 1
- Abri de jardin et de voitures : 1

Déclarations préalables (36)

- Réfections de toitures : 7
- Abri de jardin : 1
- Poses de panneaux photovoltaïques : 7
- Piscines : 4
- Clôtures : 5
- Changements de menuiseries extérieures : 2
- Ouvertures sur façades : 5
- Travaux sur façade : 1
- Balcon : 1
- Terrasse : 1
- Garage/appentis : 1
- Extension : 1

Certificats d'urbanisme (34)

- Opérationnels : 8
- Informatifs : 26



CHAQUE JEUNE FRANÇAIS DE 16 ANS DOIT SE FAIRE RECENSER

Pour se faire : se présenter à la mairie de son domicile, dès ses 16 ans, avec sa carte nationale d'identité et le livret de famille. Un numéro de téléphone et une adresse mail seront demandés.

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement.

Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Réglez vos prestations de services publics sur Internet



Un moyen de paiement sécurisé, simple et rapide
pour régler vos avis de sommes à payer
Service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7



COMMENT PROCÉDER ?

- 1 Munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr
- 2 Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la collectivité ou payfip.gouv.fr) et laissez-vous guider
- 3 Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFiP, de la direction générale des Finances publiques
- 4 Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction
- 5 Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement. Une attestation de paiement vous parviendra également par courrier postal.

La gamme des moyens
de paiement proposée
par votre collectivité
s'élargit.

Dorénavant, payez
vos consultations sans
vous déplacer et sans
envoyer de chèque au
moyen d'une transaction
sécurisée par carte
bancaire ou prélèvement
unique sur Internet.



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES



Crée en 1974, le Camping de la Sole situé au lieu dit « champs de Bétaille » à Puybrun ne cesse d'évoluer.

En aout 2022 sa qualité est reconnue par les instances nationales par l'attribution d'une 4^{ème} étoile.

Dans sa perspective d'évolution, il acquiert en 2022 un terrain jouxtant le camping de 8.000 m².

Afin d'augmenter son attractivité, il réalise actuellement un espace aqua ludique de 400 m² qui sera inauguré en février 2023.



BUDGET DE LA COMMUNE 2022

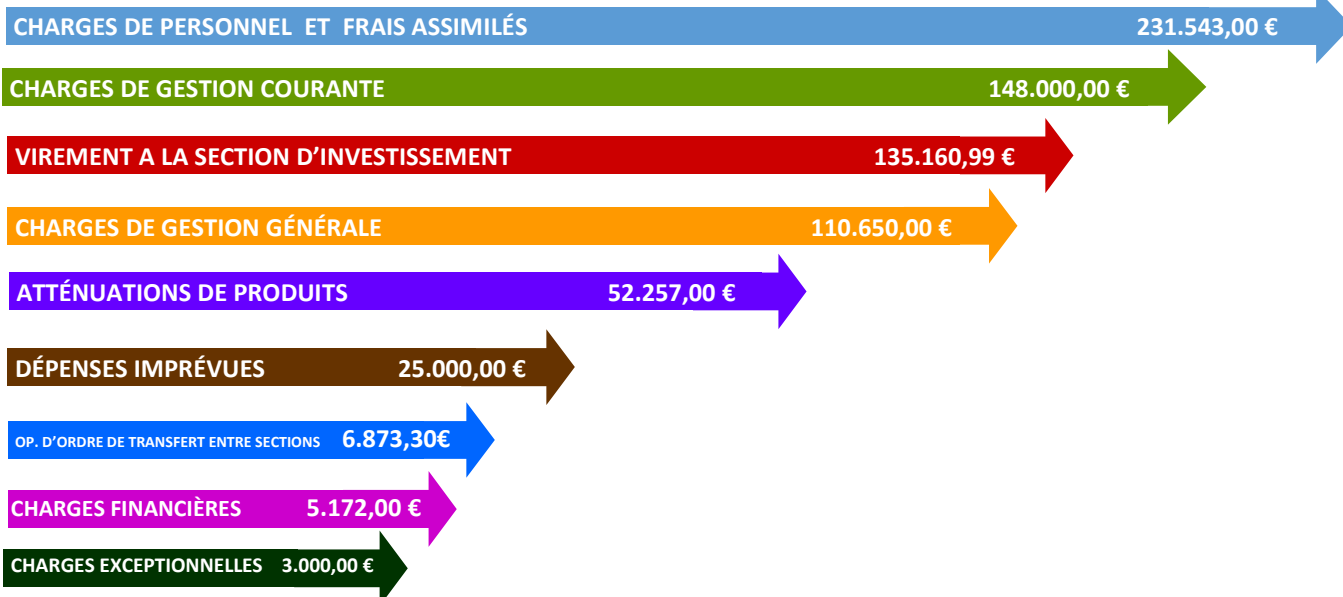
Le Budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de prévision : un programme financier qui évalue les recettes et les dépenses de l'année.

Son élaboration et son approbation par le conseil municipal doivent respecter un calendrier réglementaire. Il est divisé en deux parties :

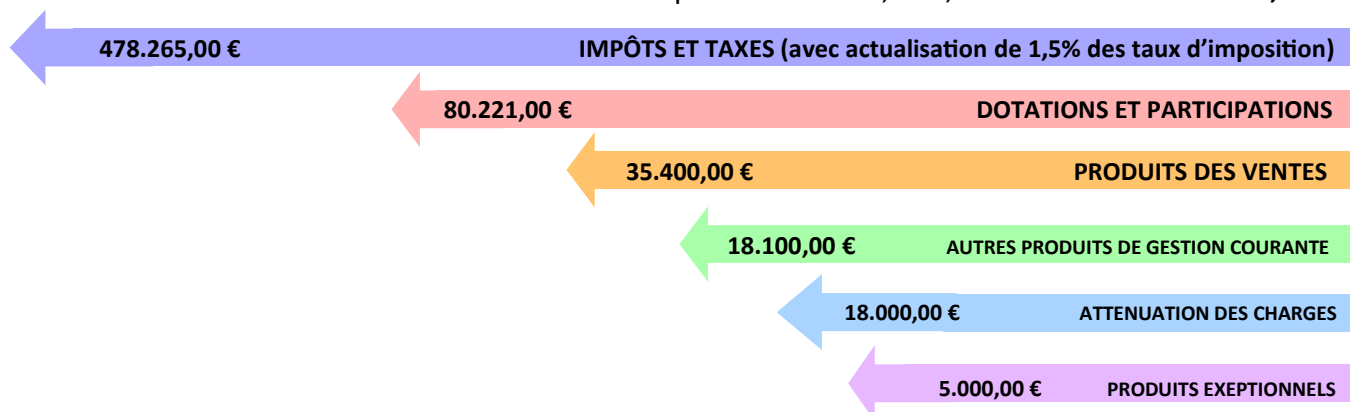
- une section de fonctionnement, qui permet à la collectivité d'assurer la gestion courante des services rendus à la population.
- une section d'investissement représentant les programmes d'équipement et leurs financements.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget global en dépenses de la section de fonctionnement s'élève à **717.656,29 €**.



Les recettes sont évaluées à **634.986,00 €**
avec un excédent de fonctionnement reporté de 82.670,29 €, soit un total de **717.656,29 €** :



SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses **2.295.703,79 €**

Recettes **2.295.703,79 €**

- Restes à réaliser : 62.566,36 €
- Déficit d'investissement reporté : 124.555,14 €
- Dépenses d'investissement 2022 : 2.108.582,29 €

- Affectation de l'excédent de fonctionnement 2021 : 185.819,50 €
- Restes à réaliser : 1.302,00 €
- Recettes d'investissement 2022 : 1.973.421,30 €
- Virement à la section de fonctionnement : 135.160,99 €

BUDGET DU SERVICE DE L'EAU 2022

Section de fonctionnement

Dépenses définies à **208.663,02 €** pour des recettes de **88.111,00 €** auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de **120.552,02 €**, soit un total de **208.663,02 €**

Section d'investissement

Dépenses : 141.887,63 €

- Restes à réaliser : 10.000,56 €
- Dépenses d'investissement : 131.887,07 €

Recettes : 141.887,63 €

- Excédent d'investissement reporté : 6.097,59 €
- Reste à réaliser : 0,00 €
- Recettes d'investissement : 135.790,04 €

BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT 2022

Section de fonctionnement

Dépenses définies à **124.435,48 €** pour des recettes de **56.337,00 €** auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de **68.098,48 €**, soit un total de **124.435,48 €**.

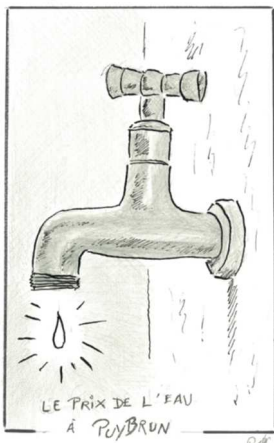
Section d'investissement

Dépenses : 106.981,09 €

- Restes à réaliser : 3.668,40 €
- Dépenses d'investissement : 103.312,69 €

Recettes : 106.981,09 €

- Excédent d'investissement reporté : 35.326,08 €
- Reste à réaliser : 0,00 €
- Recettes d'investissement : 71.665,01 €



LE PRIX DE L'EAU
à PUYBRUN

EAU				
Année	Abonnement	Consommation m ³	Redevance pollution m ³	Redevance prélèvement eau m ³
2021	45 euros	0,58 euros	0,33 euros	0,069 euros
2022	45 euros	0,58 euros	0,33 euros	0,069 euros
2023	45 euros	0,58 euros	0,33 euros	0,086 euros
ASSAINISSEMENT				
Année	Abonnement	Consommation m ³	Redevance modernisation réseau collectif m ³	
2021	44,00 euros TTC	0,46 euros HT	0,25 euros	
2022	44,00 euros TTC	0,70 euros HT	0,25 euros	
2023	44,00 euros TTC	0,70 euros HT	0,25 euros	

L'agence de l'eau vous informe

POURQUOI DES REDEVANCES

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques). Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières....

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Adour-Garonne



0,10 €
de redevance de pollution payé par les éleveurs concernés



2,00 €
de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités économiques concernées



65,90 €
de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)



11,05 €
de redevance de pollutions diffuses payés par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercutés sur le prix des produits



100 €
de redevances perçues par l'agence de l'eau en 2021



1,75 €
de redevance pour la protection du milieu aquatique et cynégétique payé par les pêcheurs et les chasseurs



2,50 €
de redevance de prélèvement payés par les irrigants



4,20 €
de redevance de prélèvement payés par les activités économiques



12,50 €
de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau

LAVOIR - DOMAINE DE LAFON



La commission communale « patrimoine » a pris la décision de réhabiliter le lavoir du « Domaine de Lafon ».

Par une belle matinée du mois de mai, élus et bénévoles se sont attelés à le remettre en état en nettoyant les bassins, élaguant les arbres, enlevant toute la végétation qui empêchait de le mettre en valeur.

Des travaux de restauration, entre autre la rénovation de la toiture, sont en cours.

La commission « Patrimoine » de CAUVALDOR participe à hauteur de 50% du montant HT des travaux.

L'association de la Bastide a également souhaité prendre part financièrement à cet embellissement. Merci à ses membres.

Des aménagements sont prévus pour permettre de le valoriser et de donner la possibilité et l'envie de s'y arrêter.



GARGANTUA

D'où venait Gargantua et quelle affaire le mena en Quercy, je ne sais. Mais il y vint : à Gramat et à Bétaille on vous en donnera la preuve (un énorme tumulus borde l'hippodrome de Gramat et certains y voient l'œuvre de Gargantua).

Et ce qui lui arriva, en buvant à la Dordogne est resté mémorable.

Ce mois d'avril, la grande plaine de la Dordogne était magnifique avec ses haies de cognassiers et d'aubépine, ses arbres épanouis qui mettaient leurs fleurs roses et blanches et leurs parfums.

Le bon grand géant avait la bouche sèche et fut tout réjoui en arrivant au confluent de la Cère et de la Dordogne. Il avait le soleil dans les yeux et ne voyait pas très bien. Il ne remarqua donc pas sur la berge les laveuses qui finissaient de rincer leur linge, ni sur la rivière une file de bateaux qui descendaient vers le Pays-Bas. La Dordogne était « marchande » : elle coulait à plein lit et depuis le matin passaient de grands bateaux qui descendaient jusqu'à Libourne leurs chargements de buissons pour entretenir les haies des Vignobles. Les hommes chantaient et vidaient force gourdes qu'ils remplissaient à Carennac. Là, ils faisaient un repas comme Fénelon, dans sa belle abbaye, n'en fit jamais de meilleur.

Il but. Il but longuement et à longs traits. Les bateliers et les laveuses manquèrent mourir de peur en le voyant et surtout en l'entendant tousser. Et Gargantua toussait tant que la terre en tremblait. « J'aurais avalé quelqu'un de ses moucherons » pensa-t-il en regardant les bateaux. Et Gargantua en avait effectivement avalé un, et deux braves garçons dont on n'entendit plus jamais parler. Mais il ne s'en douta pas et continua tranquillement son voyage.

Mais quand vint le mois d'août, il était tout changé. Il avait des douleurs d'estomac horribles. Les eaux purgatives de Miers, de Busqueilles et de Puybrun n'y firent rien. Il expliqua aux médecins que quelque chose lui pénétrait les entrailles, le suçait, le rongait. Trois médecins courageux descendirent dans l'estomac. Qu'y trouvèrent-ils ? Une forêt ! Une véritable forêt de buissons qui y avaient pris racine et trouvaient la terre bonne, ils étaient déjà comme des arbres.

On alla donc chercher les bûcherons et des charrettes. Ils coupèrent, taillèrent, scièrent et il parait qu'on en sortit tant que vous n'en croirez pas le nombre. Ce que Gargantua souffrit n'est pas non plus croyable.

Aussi fit-il le serment de ne plus boire d'eau de sa vie. Les trois médecins lui ayant recommandé les vins de Glanes et de Cahors, il parait qu'il fut vite guéri.

Et depuis, on dit chez nous, qu'il n'est pas prudent de boire aux rivières, on ne sait ce qu'on peut avaler. Tandis que le jus de raisin lui, n'a pas son pareil pour la santé.

Pierre Marrot - portraitquercy.free.fr

Des nouvelles du futur bassin d'infiltration du Lucques

Le projet de création du bassin d'infiltration du Lucques a été autorisé par arrêté préfectoral du 08 juin 2022 sous réserve de quelques travaux annexes à mener par la commune.

Le futur bassin collectant une partie des eaux pluviales, des travaux de connexion de 4 réseaux sont à prévoir (création de fossés et de canalisations).

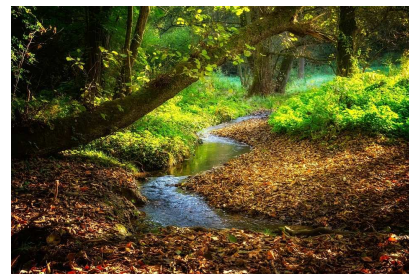
En parallèle, des travaux d'étanchéité du réseau d'assainissement sont également nécessaires car des débordements du poste de refoulement (situé en amont immédiat du fossé alimentant le futur bassin) ont été observés.

Le bassin d'infiltration ne devant recevoir que des eaux de pluie, ces travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement sont un préalable à la création du bassin.

Ces différentes problématiques ont nécessité une étude diagnostic du réseau d'assainissement et une actualisation du réseau d'eaux pluviales par le bureau d'étude ALTEREO. Les premiers résultats de l'étude ont été rendus mi-novembre. Quelques investigations sont encore nécessaires pour affiner le programme de travaux annexes (assainissement/pluvial) mais la réalisation de l'ensemble des travaux est prévu pour 2023.



Pour plus de renseignement sur ce projet, vous pouvez contacter le SMDMCA, maître d'ouvrage des travaux de création du bassin d'infiltration, Contact : Audrey LAROUSSE, 05 65 32 27 38 ou a.larousse@smdmca.fr



ROND-POINT

La mise en valeur du rond-point à l'entrée de notre commune est terminée.

Félicitations aux artisans pour la réussite de ces aménagements.

Merci à l'association de la Bastide pour une contribution financière qui a permis de reproduire et de faire connaître l'emblème de la commune.



VOIRIE

Dans le cadre du programme « Voirie » de CAUVALDOR, les travaux de réfection de la rue des Amandiers sont terminés et ceux de la rue du Pont seront achevés au printemps. Ensuite, en concertation avec les riverains, un aménagement sécuritaire va être mis en place afin de faire ralentir les véhicules.

Au printemps, il sera effectué un aménagement de la Place du Lac avec plantation d'arbres, mise en place de bancs, etc... et ceci afin de rendre cet endroit agréable pour s'y promener et peut-être s'y arrêter.

CADRE DE VIE

Dans le cadre des économies d'énergie, à la salle des Gardes le changement des radiateurs a été réalisé. Les portes ne seront changées qu'en juillet suite à des retards dans l'approvisionnement des matériaux.

AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

- Entretien courant des espaces publics (rues, routes, espaces verts).
- Interventions diverses sur les réseaux d'eau et d'assainissement (rénovation rue du Pont et rue du Couderc, réparations et nouveaux branchements).
- Travaux de rafraîchissement, d'aménagement ou de mise aux normes réalisés dans différents bâtiments communaux.
- Dans le cadre de la sécurisation routière de notre village : réfection de la peinture des marquages au sol (passages piétons, stops, places de stationnement).





04 JUIN

Course cycliste « Jojo Bladier »

Des courses cyclistes ont animé le bourg de Puybrun samedi 4 juin 2022.

C'est avec un beau soleil et malgré une chaleur intense, que pas moins de 50 coureurs ont pris le départ des deux courses organisées par la municipalité de Puybrun et sous l'égide de l'UFOLEP avec le concours de l'Entente Vélo Bretenoux Biars.

Jean Pierre SALACROUP (EVBB) n'avait pas ménagé sa peine et son précieux concours a permis de mettre sur pied ces deux courses regroupant les 4 catégories de coureurs licenciés à l'UFOLEP.



Nous pouvons aussi remercier les nombreux signaleurs, indispensables à la sécurisation du parcours, ainsi que les généreux donateurs qui ont permis de récompenser les coureurs.

Un public nombreux avait répondu présent, malgré la canicule et tous ceux qui ont participé à leur niveau à cette organisation ne pouvaient être que satisfaits.

25 JUIN

La Saint-Jean en Deuche

85 participants dans 42 voitures sont venus égayer la campagne lotoise à Frayssinhes pour fêter la Saint-Jean.

Au programme, après le petit-déjeuner offert, le convoi s'est formé pour une balade avec road-book sur 60 km à travers la campagne quercynoise jusqu'au Cirque de Floirac.

Au retour, une étape déjeuner était prévue à Puybrun durant laquelle 50 visiteurs se sont joints à la fête. La place de la mairie était réservée aux 2 CV.

L'après-midi, la balade se poursuivait le long de la Dordogne avec découvertes de sites remarquables comme le château de Castelneau-Bretenoux. En fin d'après midi, les voitures étaient exposées devant l'église de Frayssinhes en attendant l'apéritif puis le dîner et la soirée dansante dans la salle des fêtes.

Le dimanche matin, le temps maussade n'a pas découragé une quinzaine de participants de former un convoi d'une douzaine de voitures jusqu'au beau château de Lacapelle-Marival qui offrait une belle prairie et un abri pour un pique-nique improvisé prolongé de longs palabres.



Article paru dans « **Planète 2CV** »

07 AOÛT

Pique-nique



Le 7 août dernier, à partir de 19h30, c'est dans une ambiance joyeuse que s'est déroulé le traditionnel pique-nique, sur la place grande de notre beau village, organisé par la commission communale "Animation".

Les festivités ont commencé par l'apéro, un kir offert et servi par nos motards de l'association "Les 2 roues du Coustalou" qui s'occupaient dans la bonne humeur de la buvette et des frites.

Nous avons ensuite dégusté un aligot saucisse cuisiné par « Papa Paëlla » et savouré un morceau de gâteaux ou tartes préparés et offert par la population présente.

Le DJ Laurent VIGIER a mis le feu et a permis aux convives de s'éclater sur la piste de danse.

Pour clore cette soirée, nous avons pu admirer le superbe feu d'artifice toujours autant apprécié de tous.

04 DÉCEMBRE

Marché de Noël

La pluie s'est arrêtée. Le temps s'est maintenu toute la journée du dimanche 4 décembre pour notre traditionnel marché de Noël, organisé tout autour du magnifique sapin, par la commune en partenariat avec les différentes associations du village.

La vente de sapins au profit de « 1,2,3 ... Soleil » (Ecole) et Jo-Anna (crèche) a rencontré un gros succès, sans parler aussi de toutes les créations des enfants des écoles ainsi que les crêpes et la buvette.

Les motards des « 2 roues du Coustalou » ont fabriqué de façon artisanale un excellent jus de pomme mis en bouteille et vendu au profit de l'association.

Tout au long de la journée, de nombreux exposants sont venus proposer aux visiteurs leurs plus belles confections de Noël, les commerces de bouche étaient présents également pour nous régaler et nous donner l'envie de préparer le réveillon. Le restaurant des Arts proposait un bon repas sur réservation cela a permis ainsi, à tous ceux qui le souhaitaient, de manger au chaud.

Le matin, à la salle des Gardes, les petits ont pu écouter de jolies histoires contées par Brigitte Vidieu, et ensuite rejoindre leurs enseignantes avec tous les enfants du RPI sur le parvis de la mairie pour nous interpréter quelques chansons de Noël.

Les visiteurs ont encore cette année admiré la belle crèche dans notre église en attendant le Père Noël qui est arrivé sous le soleil pour gâter une foule d'enfants. Il a distribué les friandises et les parents ont pris de nombreuses photos. Tous ont profités des balades en calèches superbement décorées.

Enfin à 16h la chorale de Sandrine ANTUNES et ses « Cœurs de Noël » nous a fait le plaisir pendant 1 heure de nous proposer de nombreux chants de Noël.

La journée s'est ainsi écoulée dans la joie et la bonne humeur et nous garderons en mémoire ce sympathique Marché de Noël, à l'année prochaine !



ÉTAT CIVIL 2022

Nous avons pour usage d'annoncer l'État Civil de notre commune (naissances, mariages, décès) sur notre feuille d'information communale « Le Tambour » et sur le Bulletin Municipal annuel ; mais nous avons aussi l'obligation d'en demander l'autorisation aux personnes concernées (article 9 du Code Civil), c'est pourquoi, tous les actes ne sont pas mentionnés ci-dessous.

NAISSANCES

Jade TESSIER de Jessica CHAUMONT et Johan TESSIER, le 12 mars à Tulle (Corrèze)

Mathis LEYMARIE MAZET de Virginie MAZET et Mickaël LEYMARIE, le 12 mars à Tulle (Corrèze)

Adèle BLADIER d'Amélie VAN HAMME et Bertrand BLADIER, le 12 mai à Limoges (Haute-Vienne)

Mathéo VERMANDE de Laura BEAUMARIE et Kévin VERMANDE, le 09 juillet à Tulle (Corrèze)

Loïs DUPONT d'Adeline COMBY et Stéphane DUPONT, le 25 août à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)

Enzo MAURY de Clara MARTINEZ et Rodolphe MAURY, le 27 octobre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)

Léonie ROLLAND AUDUBERT de Juliette AUDUBERT et Alrick ROLLAND, le 30 novembre à Tulle (Corrèze)

MARIAGES

Mandy SERVANT et **Maxime MULLER**, le 23 avril

Marine ORHAN et **Emmanuel CÉLÉRIER**, le 16 juillet

Cindy DESOTEUX et **Michaël SENECHAL**, le 23 juillet

DÉCÈS

Marcelle MOMBOISSE, à l'âge de 96 ans, le 12 janvier à Saint-Céré (Lot)

Michel HAINE, à l'âge de 62 ans, le 16 janvier à Puybrun (Lot)

Laurent DÔME, à l'âge de 57 ans, le 18 janvier à Lagardelle-sur-Lèze (Haute-Garonne)

Gabrielle ANCIAUX, à l'âge de 90 ans, le 23 janvier à Saint-Céré (Lot)

Simone MOLLARD, à l'âge de 86 ans, le 16 février à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)

Franck RIOCROS, à l'âge de 51 ans, le 11 avril à Puybrun (Lot)

Raymond KUPCZAK, à l'âge de 75 ans, le 15 mai à Aurillac (Cantal)

Gisèle ROUSSELIN, à l'âge de 82 ans, le 02 juillet à Puybrun (Lot)

Brigitte BATAILLE, à l'âge de 63 ans, le 12 juillet à Dunkerque (Nord)

Colette CORROYER, à l'âge de 93 ans, le 17 juillet à Paris 13^{ème} (Ville de Paris)

Bernard GUAT, à l'âge de 89 ans, le 1^{er} août à Vayrac (Lot)

Michèle ARBITOURER, à l'âge de 80 ans, le 04 octobre à Saint-Céré (Lot)

Renée BROECKHOVE, à l'âge de 60 ans, le 11 octobre à Puybrun (Lot)

Geneviève BOUTONNET, à l'âge de 93 ans, le 13 octobre à Saint-Céré (Lot)

Jean MADRANGE, à l'âge de 93 ans, le 06 novembre à Bretenoux (Lot)

Yvonne MAZEYRIE, à l'âge de 92 ans, le 16 novembre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)

Francis BERGUES, à l'âge de 75 ans, le 25 novembre à Puybrun (Lot)

Didier CIEPLAK, à l'âge de 71 ans, le 26 décembre à Puybrun (Lot)

Michel FREGEAC, à l'âge de 88 ans, le 28 décembre à Bagard (Gard)



Bibliothèque communale - Point Internet

Comme toutes les activités du village, notre bibliothèque a souffert, en fréquentation, de la crise COVID.

Ouverte uniquement les dimanches matin le 1^{er} trimestre, nous avons repris les ouvertures des mardis et des vendredis dès le mois d'avril, les conditions sanitaires s'étant allégées.

Timidement, les lecteurs/lectrices sont revenus et un peu d'animation a soufflé sur nos chers livres !

En juin, nous avons fait l'acquisition d'une trentaine de volumes, romans, documentaires, albums jeunesse, romans policiers, pour une valeur de 700 Euros que nous avons mis en évidence sur le marché du dimanche matin pendant les 2 mois d'été.

Cette opération a été l'occasion de faire connaître la bibliothèque et nous avons constaté une augmentation significative des inscriptions et des emprunts d'ouvrages pendant cette période.

Le service de portage de livres à domicile a fonctionné régulièrement cette année et ne demande qu'à être étendu à d'autres personnes ayant des difficultés à se déplacer.

N'hésitez pas à en faire la demande, nous y répondrons de notre mieux.

Cette année, le Père Noël s'est introduit subrepticement dans nos locaux pour choisir et mettre dans sa hotte quelques albums, livres et magazines jeunesse qu'il nous a chargés de distribuer sur le marché de Noël aux enfants sages. Nous espérons qu'ils auront ainsi envie de venir nous voir pour emprunter d'autres merveilles.

Notre bibliothèque (gratuite) ne fonctionne qu'avec une équipe de bénévoles.

Elles sont présentes bien sûr les jours d'ouverture, mais aussi pour ranger, trier, couvrir, choisir, etc..

Les nouvelles bonnes volontés sont les bienvenues !

Nous travaillons en lien avec la Bibliothèque Départementale du Lot qui nous assiste, nous conseille et nous aide à mettre en place des projets pour renouveler l'intérêt du public.

A ce titre, nous espérons bien vous proposer pour 2023 l'accès à la Médiathèque Numérique du Lot (MNL) qui est une ressource infinie en matière de cinéma, e-book, presse, magazines dans tous les domaines, politique, culture, sport, économie, etc, etc...

Il suffira d'être inscrit à la bibliothèque pour obtenir un accès gratuit à ce service, chez vous, dans votre fauteuil, par internet.

Ce service pourra être d'une grande utilité aux collégiens, lycéens, étudiants et bien sûr à tout un chacun pour visionner un bon film ou lire la presse. Nous vous tiendrons informés dès que ce sera possible.

En attendant, n'hésitez pas à franchir la porte, tout un monde vous attend derrière... !

C'est une chance immense pour notre village, d'avoir ce lieu qui se veut de convivialité, d'échange et d'ouverture sur le monde.

Jours et horaires d'ouverture :

- **Mardi de 10h30 à 11h30**
- **Vendredi de 16h30 à 18h**
- **Dimanche de 10h à 11h30**

*L'équipe de bénévoles
vous souhaite à tous
petits et grands
une très bonne année 2023
riche en lecture.*





Association Jo-Anna - Crèches parentales

Président : Alexandre Billaud – Trésorier : Jérôme Canton – Secrétaire : Jean-Philippe Erb

Située à côté de l'Eglise Saint-Blaise, la crèche de Puybrun les « Bouts d'Chou » a une capacité d'accueil de 20 enfants sur une large amplitude horaire, de 7h à 19h du lundi au vendredi. A la rentrée de septembre 2022, la crèche comptait 24 enfants inscrits. L'équipe se compose de 11 personnes travaillant sous la responsabilité d'Isabelle Soubrié laquelle assure cette mission depuis 23 ans. Attachée à la transmission des métiers de la petite enfance, l'équipe accueille chaque année une apprentie et des stagiaires.

La crèche les Bout d'Chou, ainsi que la crèche Pomme d'Api située à Gagnac-sur-Cère, sont gérées par l'association parentale Jo-Anna. L'implication des parents dans les tâches hebdomadaire (courses, lavage du linge, bricolage...), l'organisation des événements ainsi que la direction de la crèche est donc vitale.

Les événements organisés chaque année par l'association Jo-Anna (« Vide ta Chambre », vente de sapins de Noël, stand de crêpes au marché de Noël de Puybrun, vente de calendriers...) permettent de récolter des fonds pour organiser des sorties avec les enfants des deux crèches ou d'acheter du matériel pédagogique pour les enfants.

Le modèle associatif sur lequel repose le fonctionnement de l'association Jo-Anna présente des avantages certains. Il permet de créer un lien étroit entre les parents membres de l'association et les équipes pédagogiques. Il permet de concrétiser des initiatives parentales dans le fonctionnement de la crèche. Ainsi, à titre d'exemple, sous l'impulsion de certains parents et de salariés une commission « bien manger » a été mise en place et permet de proposer à nos enfants des repas essentiellement composés de produits bio et issus de circuits courts. Ce modèle assure une grande souplesse pour les parents. Il génère un coût moindre pour la collectivité dans la mesure où une partie des tâches de direction et d'administration est directement assumée par des parents bénévoles. Il convient toutefois de souligner que l'assistante de direction, Elisabeth Tifounra, épaula et apporte un soutien précieux aux parents membres du bureau. Enfin, le modèle associatif participe à une société

fondée sur les valeurs de partage, d'entraide et de responsabilité.

Ce modèle est toutefois fragile. Fragile, car il ne vit qu'en raison de l'implication des parents. Une moindre implication des parents est de nature à le menacer. Ces dernières années, impactées par la crise sanitaire, n'ont pas été sans conséquence sur la vie associative de nos deux crèches. Fragile également car, à l'instar des autres crèches associatives et municipales, elle est essentiellement financée par Cauvaldor et la CAF.

L'année 2022 a été une année de retour vers la normale (après deux années impactées par la crise sanitaire) riche en événements :

- En mars, un carnaval et un spectacle ont été offerts aux enfants dans la salle des fêtes de Cornac ;
- En juin, les enfants des deux crèches sont de sortie au parc animalier de Gramat ;
- En juillet, la Kermesse s'est tenue devant la crèche avec un couscous préparé par une maman de la crèche ;
- En décembre, l'association Jo-Anna a animé un stand de vente de crêpes et de sapins au marché de Noël de Puybrun.

Enfin, la crèche de Puybrun a maintenu son partenariat avec l'artothèque de Cahors pour sensibiliser les enfants à l'art.





Association 1, 2, 3 ... Soleil APE du RPI Puybrun-Girac-Tauriac

L'association 1,2,3 Soleil organise des manifestations et prend part à des événements pour financer les sorties des élèves des trois écoles du RPI Puybrun, Girac, Tauriac.

Un nouveau bureau a été mis en place à l'association en février 2022. Si l'objectif premier est de financer les sorties, les membres du bureau souhaitent aussi créer des temps conviviaux de rencontre entre les parents.

Ainsi, l'association a organisé une chasse aux œufs à Tauriac le 24 avril.

Sous un ciel peu clément, les enfants ont pu chercher les œufs et résoudre des énigmes avant de profiter d'un goûter au sec sous la tonnelle installée pour l'occasion ! Cette matinée était aussi l'occasion de récupérer les brioches vendues par les enfants auprès de leurs proches. Cette année, les enfants ont vendu plus de 300 brioches !

En collaboration avec les maîtresses de l'école de Girac, une marche des fours a été organisée le 12 juin en matinée.

Trois circuits de marche adaptés à tous les niveaux pour découvrir les beaux fours à pain de la commune de Girac et profiter là encore d'une pause gourmande à l'issue de la marche !

Des croustades réalisées avec l'aide des Amis du four à Pain de Thézels ont récompensé les marcheurs.

En juin, l'association a tenu la buvette à la fête de l'école. Une très belle manière de conclure l'année scolaire !

Les parents de l'association 1,2,3 Soleil sont également présents chaque année sur le marché de Noël de Puybrun pour vendre les objets confectionnés par les élèves.

Pour suivre l'actualité de l'association, rendez-vous sur Facebook :

[123 Soleil - Association des parents d'élèves Puybrun, Girac, Tauriac](#)

Et pour tout renseignement :
123soleil46130@gmail.com





École de Puybrun



Noël 2021

Le père Noël est passé à l'école pour apporter des jeux pour chaque classe.

Le traditionnel goûter offert par le SIVU a été le bienvenu.

Théâtre de l'Usine

Les classes de GS, CP et CE1 se sont rendues au Théâtre de l'Usine pour assister à un spectacle alliant théâtre et danse : "Frissons".



Généreux donateur

Tous les enfants du RPI et leurs maîtresses remercient chaleureusement le donateur anonyme qui leur a offert de délicieux chocolats pour Pâques.

Carnaval

Vendredi 22 avril, les enfants tout comme les adultes travaillant à l'école, ont pu enfin fêter Carnaval. Celui-ci a dû être décalé car trop d'enfants étaient touchés par le Covid-19 au moment propice. Ce moment différé n'a en rien affecté la joie des enfants pour ce moment festif.

Ils sont venus déguisés dès le matin et ils ont partagé un moment de convivialité. En fin de journée, ils ont apprécié les délicieuses pâtisseries préparées par les parents que nous remercions.



Visite à l'Archéosite des Fieux - Sortie scolaire des CP et CE1 le 19 mai

Les deux classes ont passé une journée passionnante et très riche.

Toute la journée, se sont succédés des ateliers créatifs (fabrication d'une pendeloque et peinture à base des pigments utilisés à la Préhistoire), la visite du site patrimonial, la présentation d'instruments de musique, d'armes de chasse et de pêche de la Préhistoire, la visite de la nouvelle salle d'exposition, la découverte de la reconstitution d'un campement préhistorique, sans oublier une démonstration de la technique employée pour allumer un feu.



Petits et grands ont pu s'essayer au tir de sagaie à l'aide d'un propulseur. L'incontournable pique-nique a fait la joie de tous, dans un site ombragé, ce fut une très belle journée !

Le transport a été financé par Cauvaldor, les entrées par la coopérative scolaire.

Cycle aisance aquatique

La présence de parents accompagnateurs agréés encore cette année a permis aux classes de CP et CE1 de se rendre chaque semaine du mois de juin à la piscine de Biars, et nous les en remercions vivement. L'encadrement des élèves s'est fait dans des conditions idéales, ceux-ci ont pu travailler en ateliers de petits groupes selon leurs aptitudes : ce fut une réussite.

Le financement de ces cinq sorties a été entièrement pris en charge par Cauvaldor, transport et entrées.

Fête de l'école

Lundi 27 juin, tous les enfants du RPI se sont retrouvés à Girac pour présenter leur spectacle devant une assemblée nombreuse et enthousiaste. Bravo à l'APE et aux parents d'élèves pour toute l'organisation.



On s'entraîne sérieusement avant le jour J !

Tours de Merle

Les enfants de maternelle ont visité le mardi 5 juillet les ruines de Merle.



Ils avaient pour mission de sauver les habitants d'un terrible dragon. Grâce à la formule magique découverte lors de la visite, les enfants, vêtus de costumes d'époque, ont accompli avec succès leur mission !

Le transport a été financé par le SIVU, les entrées par la coopérative scolaire.

Théâtre de l'Usine durant le mois de novembre

« Je suis tigre » pour les CP et CE1



C'est avec émerveillement que les élèves ont assisté à un spectacle pluridisciplinaire, combinant arts plastiques et danse acrobatique abordant le grave problème complexe de l'exil, vu sous le regard d'un enfant de leur âge.

Les figures de danse se succédant à un rythme effréné, celles-ci étaient ponctuées de grands "Oh !" et de grands "Ah !" de la part de nos petits spectateurs ébahis, que nous avons eu la chance de pouvoir emmener dans la magnifique salle du théâtre de l'Usine à Saint-Céré.

"Daniel dans la nuit" pour les maternelles

Les enfants ont su apprécier ce spectacle mêlant des effets de lumière, de la danse et la musique.



Le transport, pour chaque spectacle, a été financé par Cauvaldor, les entrées par la coopérative scolaire.

Nous remercions l'Association des parents d'élèves, qui, grâce aux diverses manifestations organisées, a pu verser à la coopérative des trois écoles un chèque conséquent afin de pouvoir financer de futurs beaux projets et d'offrir aux enfants des jeux de cour.

*Toute l'équipe enseignante se joint aux enfants
pour vous adresser
leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.*



SIVU Val'Écoles

Petit rappel sur les horaires du Sivu Val'Écoles à Puybrun

**Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
et le mardi de 14h00 à 17h00**

Nous vous rappelons qu'une boîte aux lettres est à votre disposition pour toutes correspondances destinées au Sivu derrière la mairie de Puybrun.

Les Effectifs

A la rentrée scolaire du mois de septembre 2022, nous avons accueilli 160 enfants répartis sur les trois sites, Puybrun, Girac et Tauriac dont voici le détail :

Communes	Petite Section Maternelle	Moyenne Section Maternelle	Grande Section Maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
PUYBRUN	20	21	16	28	17			
GIRAC						24	18	
TAURIAC								16

Cantine et Garderies

Par soucis d'économie de papiers et de sauvegarde de l'environnement, nous avons décidé de demander aux familles de tous les élèves mangeant à la cantine de bien vouloir fournir des serviettes en tissus et leur pochette, au nom de l'enfant ce qui a été entendu et fait.

Nous remercions les parents d'avoir répondu à notre demande.

Tarif

Le repas, à ce jour, est facturé 4.18 €.

Garderie Périscolaire

0.75 € l'unité le matin de 7h00 à 8h30 (1 unité = 30 minutes) et le soir de 16h30 à 18h30 (1 unité = 30 minutes).

Pour les enfants de l'école de Girac prenant le car,

le soir, une mini garderie gratuite est mise en place de façon à ce qu'ils ne soient pas sans surveillance le temps de l'arrivée du car.

Un espace « Les Petits Bouts de Choux » a été créé dans le préau de l'école de Puybrun pour les élèves de maternelle qu'ils utilisent à la garderie du matin et du soir. Cet espace se compose d'une cabane en bois ouverte à mi-hauteur avec des peluches et livres afin que les petits élèves de maternelle puissent avoir leur espace pour se poser tranquillement quand ils le souhaitent. Souvent, les enfants de maternelle, le matin, aiment s'isoler dans un coin tranquille pour démarrer en douceur la journée. Et le soir, s'isoler du fracas des élèves plus grands.

Six lits Mezzanine en bois massif ont été achetés afin de gagner de la place dans les 2 dortoirs. Ces lits ont une hauteur de 90 cm ce qui permet de glisser, dessous, un lit au ras du sol. Cet achat fût bénéfique car les dortoirs sont plus aérés et moins encombrés.

Informations diverses

Les agents du Sivu ont effectué une formation PSC1 (1^{er} secours centrée essentiellement sur le secours aux enfants) et une formation sur la bonne utilisation des produits d'entretien.

Une nouvelle maîtresse est arrivée à la rentrée de septembre, Mme Marlène Risso, qui a en charge la classe des élèves de CE2 à l'école de Girac. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les marquages dans la cour de l'école de Puybrun vont être refaits aux vacances de Noël et la clôture de la cour des élèves du primaire a été réparée et renforcée.

Des jeux pour l'extérieur, à Puybrun, ont été achetés par le Sivu comme un jeu de Bowling en plastique, des cerceaux ronds et des jeux de sable pour les plus petits.

La classe de Mme Régine Proença, Directrice de l'école de Puybrun, a été équipée de nouveaux bureaux et chaises (élèves de CP).

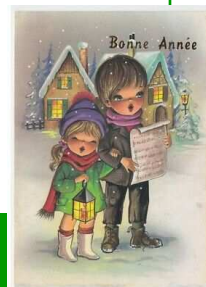
Les cantines de Puybrun et Girac ainsi que les dortoirs des élèves de maternelle de Puybrun ont

été équipées de ventilateur cet été.

A Girac, la cantine et la classe de Mme Nathalie Cantarel ont été équipées d'un système de climatisation réversible.

Malgré l'inflation et des budgets toujours plus restreints, le Sivu Val'Ecoles essaie d'améliorer les conditions de vie des élèves et les conditions de travail des professeurs des écoles et du personnel du Sivu au sein des trois établissements scolaires.

***Toute l'équipe du SIVU
vous souhaite
une très bonne année 2023.***



En Voix l'Assos. - Du côté du Vival

Cette année encore, nous avons pu recevoir des groupes de musiciens talentueux. Venus avec leurs répertoires de Rock, Blues et Creedence, conquérir le public.

C'est un partenariat entre le Bar du Vival et « En Voix l'Assos. » qui a permis de vous proposer cinq concerts accompagnés de repas.

Convivialité, bonne humeur, chants, danses ont bercé ces belles soirées d'été.

Toutes bonnes choses ayant une fin et malgré tous ces bons ingrédients « La mayonnaise n'a pas pris » !

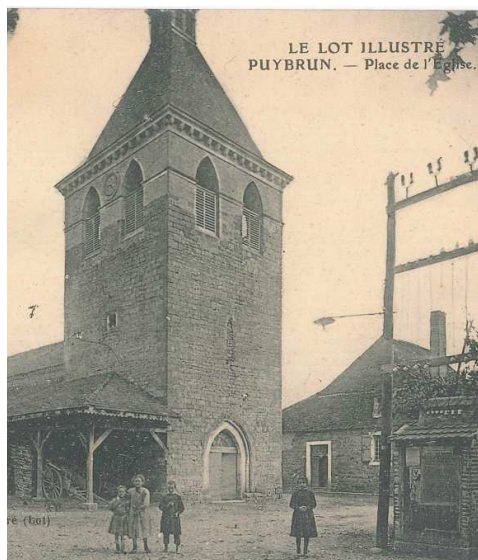
Au regard du manque de participants, nous décidons de ne plus organiser de manifestation.

« En Voix l'Assos. » est dissoute, le Bar du Vival ne peut continuer seul.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont encouragées, soutenues et participées à cette belle aventure humaine.

Le bar du Vival et En Voix l'Assos.





La Bastide de Puybrun

Puybrun, petit village lotois calme et reposant où il fait bon vivre... Pas tout à fait vrai si l'on en croit un texte dû à notre regretté ami, Jean-Pierre Laussac.

QUEL SORT RESERVAIT-ON AUX DELINQUANTS DANS LE PUYBRUN DU XVI^e SIECLE ?

Nous sommes en 1503. Louis XII, dit le Père du Peuple, roi de France, jouissait d'une grande popularité et profitait de la pacification du royaume. Le pays vécut une période d'accalmie relative qui dura plus d'un siècle. En effet, la guerre de Cent Ans, dont notre bastide paya un lourd tribut, notamment, la destruction du prieuré Notre-Dame de la Grange, était terminée depuis un demi-siècle, tandis que les guerres de religion allaient semer peur et désolation durant la deuxième moitié du XVI^e siècle.

C'est dans ce contexte et dans la poursuite de mes recherches sur la bastide de Puybrun, que j'ai découvert aux archives départementales du Lot à Cahors un document fort intéressant que j'ai cru bon de vous relater. Ce document nous indique qu'au tout début du XVI^e siècle, on ne pouvait "*mettre et garder les malfaiteurs delinquans par ce que au dit lieu de Puechbru ni a point de prisons*". C'est alors qu'un certain Bernard Ponchié, praticien qui habitait au 1^{er} barri, baille¹ de la bastide, proposa une machine ingénieuse pour garder les délinquants et les malfaiteurs. Cette machine était constituée d'une "*soches de boy et une grue de fer*". Nous savons qu'une grue désignait anciennement un instrument de punition pour les soldats, composé de deux pièces de fer. L'une de ces pièces se terminait en bec de grue tandis que l'autre avait la forme d'un carcan. Quant au mot *soches*, il devait désigner des socques

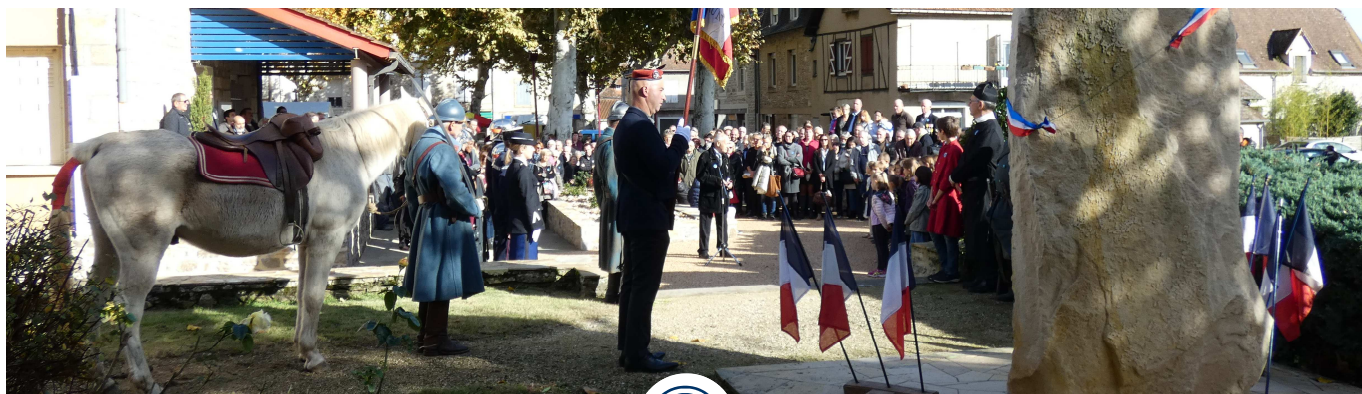
ou sabots de bois. Les deux becs de grue devaient se planter dans ces sortes de sabots, dont le haut devait être carré et reposer sur les épaules du soldat puni. Pour cette invention, notre baille reçut une gratification. En effet, le 14 mai 1503, sur ordre de Jacques, baron de Cardaillac, sieur de Saint-Cirq et de Biars, conseiller et chambellan du roi et son sénéchal du Quercy, a commis à la recette du Quercy à Cahors de payer à Bernard Ponchié la somme de 25 sols tournois.

On peut légitimement penser que cette invention eut un succès considérable dans tous les bourgs et villages où il n'existait pas de prison. Est-ce que notre baille retira un quelconque bénéfice de cette invention ? Rien n'est moins sûr !

Un autre point mérite notre attention. En effet, à l'occasion d'une communication faite à la Société des Etudes du Lot en 1903 sur l'église de Puybrun, M. Daymard fit une observation intéressante concernant le clocher de cette église. En effet, à côté d'une des ouïes de ce clocher, il y avait une longue chaîne de fer dont un des bouts était scellé au mur et l'autre portait un collier articulé fermé par une clavette. L'auteur pensa que ce carcan devait servir à attacher les criminels condamnés à l'exposition ou au pilori. N'oublions pas qu'à l'origine, ce clocher était une tour de défense, construite à la fin du XIII^e siècle, qui servait de donjon et de beffroi à la bastide de Puybrun. Cette chaîne, qui a été enlevée, aurait été observée par des anciens puybrunais.

Jean-Pierre Laussac

¹ Le baille ou bayle ou bailli était chargé de l'ordre et de la justice. Il s'agissait presque toujours d'un notable, marchand ou homme de loi.



Anciens combattants Puybrun-Tauriac

En dépit des années qui s'écoulent, notre association compte 42 adhérents sur nos deux communes. Nous sommes heureux d'accueillir deux nouvelles adhérentes de la commune de Tauriac et nous leurs souhaitons la bienvenue.

Comme tous les ans, nous étions présents à la cérémonie du 19 mars, où nous étions 36 portes drapeau devant la stèle départementale de LABASTIDE MURAT. Puis à 11h, nous étions à BRETENOUX pour la messe et aux deux monuments aux morts.

Les cérémonies des 8 mai et 11 novembre permettent de maintenir le souvenir de nos anciens combattants qui ont donné leur vie afin d'assurer notre liberté.

Nous voudrions, par ce bulletin, remercier les habitants des deux communes pour leurs présences aux cérémonies sans oublier les élèves de CM2 accompagnés de leur institutrice Maylis Fradet.

Nous remercions également les deux municipalités pour leur soutien et leur participation au vin d'honneur à l'issue des cérémonies.

Puis nous nous sommes retrouvés autour d'un repas festif dans la joie et la bonne humeur, pour :

Le 8 mai : nous étions 40 au restaurant « Côté Dordogne » à Beaulieu sur Dordogne.

11 novembre : nous étions 42 au restaurant « Le Pilou » à Queyssac les Vignes.

Nous vous donnons rendez-vous en 2023 et vous présentons nos meilleurs vœux.

Le Bureau





Les Deux Roues du Coustalou

Notre association a vu le jour officiellement en début d'année 2022.

Nous roulions déjà ensemble pour certains et avons souhaité ouvrir nos balades à d'autres passionnés du "lâcher-prise".

Cette année, nous avons perdu un de nos passionnés qui est à l'origine de la fondation de ce groupe, pour qui nous avons toujours une pensée "Ray".

Cette année, plusieurs balades ont été organisées, mais il est vrai que les fortes chaleurs de cet été nous ont freiné dans nos sorties.

La première sortie fut notre week-end à Rivière sur Tarn le 21 et 22 Mai où nous avons rejoint le Club Rivière regroupant 150 passionnés de bécane en tout genre, avec des balades rythmées par la découverte de paysages magnifiques et de belles rencontres.

D'autres balades ont suivi tel que :

- la balade du Ventadour
- l'Aubrac
- musée des motos et du monde agricole
- Le canal des Moines
- col de Légal

A chaque sortie, une découverte et toujours dans le partage et la bonne humeur.

Les Deux Roues du Coustalou, ont également participé aux animations du village en assurant la sécurité des courses de vélo du 04 juin et en tenant la buvette lors du pique-nique du 6 Août dernier. Le Club remercie la mairie ainsi que les habitants pour leur accueil et participation. Ce fût un moment festif et convivial.



Nous étions également présents, lors du marché de Noël qui a eu lieu le dimanche 4 décembre. Nous avons fait une animation d'antan avec le pressage de pommes. Le jus de pommes à été proposé à la vente. Pour beaucoup ce fût une découverte, un bon moment de partage et de savoir.

Une assemblée générale aura lieu en début d'année afin de faire le bilan, prévoir les prochaines sorties et donner l'envie à d'autres passionnés de nous rejoindre et d'échanger.

On vous attend nombreuses et nombreux.

Au plaisir de rouler ensemble.





Union Sportive Puybrun - Tauriac

L'assemblée générale du club s'est tenue le samedi 11 juin au club house du stade, elle a été suivie d'un repas convivial et festif au restaurant "Les chalets de la Dordogne" à Girac.

Après cette longue crise sanitaire, nos deux équipes séniors et nos PUYBRUNETTES ont pu faire enfin une saison complète.



Bilan sportif

Nos PUYBRUNETTES, dans une toute nouvelle entente avec nos voisines Biarnaises, ont joué 19 matchs, et avec 4 victoires, 3 nuls et 12 défaites, les débuts sont plutôt encourageants dans un championnat particulièrement difficile et nul doute que de bien meilleurs résultats sont à venir...

Pour rappel, les PUYBRUNETTES recherchent toujours de nouvelles joueuses, de tous âges, de tous niveaux et ont la possibilité de pratiquer le football soit en compétition, soit tout simplement en loisir.

Notre équipe fanion s'est aisément maintenue dans son championnat, et avec 10 victoires, 3 nuls et 8 défaites, elle finit 6^{ème} sur 12 équipes.

Notre équipe réserve a fait son possible mais n'a pas pu rivaliser dans une 1^{ère} phase face à des équipes d'un niveau bien supérieur (4 matchs/4 défaites). Elle s'est bien reprise dans une 2^{ème} phase bien plus de son niveau ou elle finit 2^{ème} sur 5 équipes (2 victoires/2 nuls et 1 défaite)

Bilan financier

La réussite de nos diverses manifestations (brocantes, journée "RETROUVAILLES DES ANCIENS", marché de Noël), la générosité des Puybrunais et Tauriacois et de nos nombreux sponsors permettent au club de maintenir une très bonne situation financière.

Le nouveau bureau pour la saison 2022/2023 se constitue ainsi :

- Présidents d'honneur : Pascale CIEPLAK, Catherine JAUZAC
- Présidents : Laurent VITET, Christophe RIVIERE
- Vice-président : Ghislain JANOT
- Trésorière : Monique BESSE
- Secrétaire : Céline NICOLAS
- Correspondant du club : Stéphane MAZEYRIE

Entraîneurs :

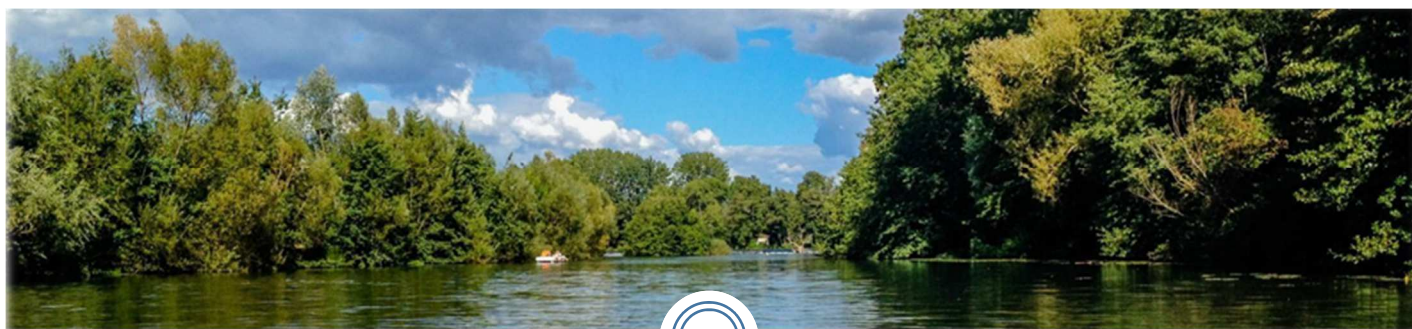
Laurent VITET (PUYBRUNETTES)
Christophe RIVIERE et Éric BRU (Equipe 1),
Hugo LEMORT et Ahmed SAIDI (Equipe 2)

Merci aux équipes municipales, aux commerçants, aux habitants de PUYBRUN et de TAURIAC pour leur coopération, leur soutien et leurs encouragements.

Tous nos vœux de bonheur et de santé à toutes et à tous pour cette nouvelle année !

Bien sportivement.





Association de Pêche AAPPMA de Carennac - Puybrun - Tauriac

EXERCICE 2022

Cartes vendues	2018	2019	2020	2021	2022
Majeures interfédérales	54	61	58	63	53
Majeures	24	33	25	24	20
Cartes « découverte femme »	3	1	2	7	1
Cartes « vacances »	-	-	-	--	--
Cartes « personnes mineures »	11	6	7	8	12
Cartes « découverte moins de 12 ans »	17	16	31	11	13
Cartes « journalières »	26	27	23	25	25
Cartes « hebdomadaires »	17	16	15	17	15
Total	152	160	161	155	139

EMPOISSONNEMENT 2022

Comme les années passées, l'empoissonnement a été réalisé début novembre 2022 réparti entre le plan d'eau de Tauriac et la Dordogne :

Brochets plus de 50 cm	60 kg
Gardons	60 kg
Truitelles	en attente
Tanches	20 kg

L'empoissonnement représente un budget de 1.549,00€ budget en diminution par rapport à l'année passée.

Comme 2021 :

La population de Sandre reste à un bon niveau, compte tenu des prises effectuées.

Les gardons sont bien présents, un empoissonnement identique à 2021.

Un grand merci aux municipalités de Carennac, Puybrun, Tauriac qui participent par leur subvention à l'achat des poissons.



MANIFESTATIONS

Un concours a été organisé, le 17 juillet par une belle journée d'été sur le plan d'eau de Tauriac. Une vingtaine de pêcheurs adultes, ainsi que 5 pêcheurs en herbe ont concouru.

Pour l'occasion l'AAPPMA avait réalisée un lâché de 25 kg de truites arc en ciel.

De belles prises, et donc des lots pour récompenser tous les participants comme le veut la coutume.

Un vin d'honneur a clôturé cette manifestation.

Un grand merci à la municipalité, pour le soutien qu'elle nous apporte toute l'année, tant sur la logistique, que sur le plan financier.

BRAS DE LA DORDOGNE À CARENNAC

L'AAPPMA fait partie du comité de pilotage, et collabore étroitement avec le syndicat mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval (SMDMCA) sur le dossier.

Aujourd'hui, le dossier est examiné par les financeurs et nous espérons une réponse début 2023. La communauté de commune est toujours très motivée.

Les travaux devront se dérouler en plusieurs phases, et priorité sera donnée à la réfection de la chaussée, (en très mauvais état), ainsi que le nettoyage du bras de l'Ermitage (frayères).



Le bras de l'Ermitage derrière le camping

Rappel

Un panneau d'information de suivi des travaux et des enjeux pour la biodiversité a été réalisé et celui-ci est implanté au pied de la palissade près du bras et du ruisseau du Médéric.

Il reprend l'Histoire du bras, et surtout nous renseigne sur la faune et la flore qui constituent les éléments vivants de celui-ci.

Un très bon retour des touristes sur cette initiative.



LA FENÊTRE DE CAPTURE DU BROCHET

Seuls les brochets compris entre 60 cm et 80 cm pourront être conservés.

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Taille de capture en cours d'eau de 1^{ère} catégorie

Truite fario : 20 cm ou 23 cm (suivant le cours d'eau choisi)

Truite arc en ciel : 20 cm.

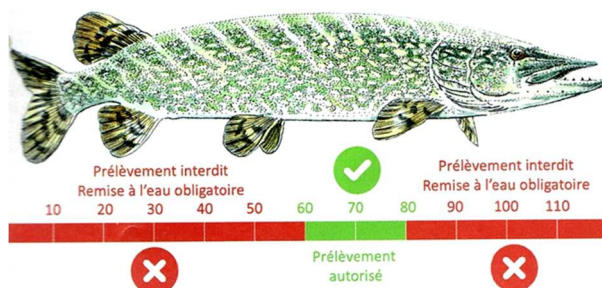
Ombre commun : 30 cm.

Taille de capture en cours d'eau de 2^{ème} catégorie

Truite Fario : 30 cm sur la Dordogne.

Ombre commun : 30 cm*

Sandre : 50 cm.



Pour l'ensemble des cours d'eau

Le nombre de capture de salmonidés autorisé, autre que le saumon et la truite de mer (interdits à la pêche) est fixé à 5 par jour.

A noter : les cartes de pêche peuvent être retirées aux points de vente suivants :

Ets TEULIERE Z.A. de Bilhac
Secrétariat de la mairie de Carennac
Les offices de tourisme
Mairie de Puybrun
Magasin Vival à Puybrun

Le Président
Jean-Paul SALAMAGNE

Le Trésorier
Alain DELPY

Le Secrétaire
Daniel POGGIOLI

*Et comme l'an passé....
Restons vigilants afin que notre belle
Dordogne reste la plus propre possible !*





Les Pétanqueurs du Grand Lac

Une année 2022 bien remplie où nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux joueurs, d'autres pourraient nous rejoindre en 2023.

Nous avons renoué avec une vieille coutume du club en nous retrouvant pour un déjeuner amical, le samedi 26 novembre, au restaurant « Le Relais du Palsou » à Bétaille.



L'assemblée générale de notre association s'est tenue le mardi 25 octobre, en présence de Madame le Maire, que nous remercions.

Après approbation des comptes, le bureau a été renouvelé dans son intégralité.

Pour tout renseignement concernant le club, vous pourrez vous adresser à la Mairie, ou nous rencontrer au terrain de boules, tous les mardis, jeudis, samedis et dimanches à partir de 14h30.

Nous vous tiendrons informés de nos activités 2023 par la voix du Tambour.

Remerciements

A Madame le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention qui nous a été allouée, aux employés municipaux pour l'entretien du terrain.

A tous les adhérents présents aux journées d'ouverture du club, à ceux qui participent à l'entretien du local et du terrain, au bon fonctionnement de la buvette et bien entendu à notre trésorière.

Décès

Un pensée à Bernard GUAT, ancien président et Michèle ARBITOURER, ancienne secrétaire du club, qui nous ont quittés cette année.

Nos vœux

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023.

